



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

JANVIER 1984

LES FÊTES 1534 - 1984 ET LA CIRCULATION

Dans le cadre des fêtes du 450e anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France, plusieurs d'entre nous recevront parents et amis pour la période des festivités qui marqueront l'été prochain la venue des grands voiliers.

L'Ile d'Orléans sera également un lieu privilégié où des centaines de Québécois et de touristes auront décidé de venir assister aux fêtes de la mer.

D'entre tous, le lieu le plus privilégié de l'Ile pour assister aux activités qui se dérouleront sur le fleuve devant Québec, à cette période, sera sans doute Sainte-Pétronille. Ainsi, non seulement résidents, parents et amis auront envie de s'approcher du bord du fleuve pour voir les voiliers, les voiles filantes et les compétitions, mais également les autres résidents de l'Ile de même que tous les touristes. Cela fait beaucoup de monde qui afflueront sur la pointe de l'Ile.

S'il est vrai que l'Ile est grande et qu'elle peut accueillir des milliers de visiteurs chaque fin de semaine, il n'en demeure pas moins, comme vous le savez, qu'il n'y a pas de place de stationnement à Sainte-Pétronille. En outre, on nous a prévenu que les autorités provinciales ne permettront pas le stationnement sur rue pendant les périodes de grandes activités.

De plus, les expériences passées nous ont appris qu'on peut facilement bloquer des rues à Sainte-Pétronille lorsqu'un événement particulier rassemble les gens. A preuve, trois événements que nous avons vécus au cours des derniers mois ont complètement bloqué certaines rues de la pointe de l'Ile: il s'agit de l'éclipse de la lune qui a attiré plusieurs amateurs d'astronomie, du départ du Reine Elizabeth et du passage de la navette spatiale, Columbia. Or, ces trois événements sont très secondaires par rapport à ce que nous allons vivre cet été et pourtant ils ont été une source d'ennuis pour plusieurs résidants.

Alors que faire? Il nous apparaît évident que nous allons devoir restreindre au maximum la circulation automobile sur la pointe de Sainte-Pétronille. Car, il faut se le rappeler, il n'y a même pas sur la pointe de l'Ile assez de place de stationnement pour accueillir les seuls résidants de Sainte-Pétronille. Encore moins ceux des autres villages et ceux de l'extérieur de l'Ile.

Il faut donc trouver une solution pour que ces gens puissent venir sur la pointe, sans pour autant bloquer la circulation automobile. C'est pourquoi, nous étudions avec les responsables de la circulation à l'Ile, les endroits où les voitures pourraient se garer et les services de navettes qui permettront à ces gens d'avoir accès à la pointe de l'Ile.

Pour les résidants de Sainte-Pétronille, il est possible que nous mettions à leur disposition des vignettes qu'ils pourraient mettre dans leur pare-brise pour leur permettre d'avoir accès à leur résidence.

Mais il nous faudra limiter la venue des véhicules des non résidants à Sainte-Pétronille. Il faudra donc que chacun prévienne ses visiteurs qu'ils ne pourront peut-être pas amener leurs voitures jusqu'à votre résidence; ce qui ne les empêche pas de venir à l'Ile et de laisser leur voiture dans les stationnements prévus à cet effet quitte à ce que vous alliez vous-même les chercher pour les amener à votre résidence.

Autre détail, qu'il vous faudra dire à vos amis qui veulent venir passer une journée à l'Ile: les spécialistes estiment que le pont de l'Ile peut accueillir 1500 voitures à l'heure. Si entre neuf heures du matin et midi il entre 6000 voitures à l'Ile, sans compter celles qui peuvent entrer après, il faut aussi penser que si 2000 de ces voitures veulent sortir de l'Ile à la fin de l'après-midi, soit entre cinq et six heures, certains devront attendre jusqu'à une heure et demi pour traverser le pont. Il faut donc penser maintenant à cette question de circulation automobile sur la pointe de l'Ile.

La municipalité vous tiendra au courant des développements qui seront entrepris sur cette question.

Bernard Dagenais, maire

QUELQUES CONSEILS AU SUJET DES POSTES

Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun d'entre nous de libérer les boîtes postales communes ou privées de la neige qui les entourent, les lendemains de tempête. Certains se dévouent davantage que d'autres pour libérer les boîtes vertes communes. Il faudrait qu'au moins à quelques reprises durant l'hiver, chaque propriétaire de case s'assure qu'il a contribué au déneigement de la boîte commune.

Par ailleurs, vous savez que le volume de transactions effectuées au bureau de poste est important pour la municipalité. En effet, les bureaux sont classés en fonction de leurs transactions. Si vous pouvez acheter timbres et mandats à la municipalité, n'hésitez pas. Vous savez que vous pouvez laisser un petit mot dans vos casiers à l'intention de la postière. Le lendemain vous aurez vos timbres ou mandats. A condition bien sûr que vous n'oubliez pas d'y mettre de l'argent.

MESSAGE DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

Depuis le 09 octobre 1982, la coopérative funéraire La Seigneurie de Beauport et la coopérative funéraire de l'Ile d'Orléans forment maintenant une seule et même coopérative connue sous le nom de "La Coopérative funéraire de la Seigneurie". Par conséquent, nous informons tous nos membres de l'Ile d'Orléans qu'ils peuvent, depuis la fusion, bénéficier de tous les services de leur Coopérative, à savoir: embaumement, exposition, funérailles, crémation, spacieux salons, salles de repos, grand stationnement, diminution du coût des frais funéraires etc.

Nous sollicitons de la part de nos coopérateurs leur collaboration afin de recruter de nouveaux membres dans leur milieu en leur parlant des différents avantages à être membre de la Coopérative.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Messieurs:

Jean-Victor Lachance de Sainte-Famille au 829-2985

Paul-Henri Bouffard de Saint-Laurent au 828-2780

Hervé Proulx de Sainte-Pétronille au 828-2049

ou directement avec La Coopérative funéraire de la Seigneurie au 2150, Deblois, Beauport (Giffard), G1E 3V7, au 663-4735.

La Coopérative

.../4

CALENDRIER SCOUT-GUIDE 1984

Le comité de gestion des scout-guide tient à informer la population que la vente des calendriers scout-guide 1984 fut une réussite. Grâce à la collaboration de la population de l'Ile d'Orléans, 973 calendriers ont été vendus.

Merci à tous

Le comité de gestion scout-guide

LOISIRS

- Piste de Ski de fond:

Après quelques délais occasionnés par l'abondante accumulation de neige en forêt la piste de ski de fond est maintenant en très bon état. Grâce à l'absence de pluie, toutes les catégories de skieurs pourront facilement emprunter le parcours au complet. Le comité des loisirs tient à remercier les personnes ayant aidé à l'ouverture de cette année soit, Monsieur Jos Brandl, qui grâce à son expérience, nous a aidés à retrouver la piste dans toute cette neige et à poser les pancartes, Messieurs Jean-Yves Gaulin, Yvan Létourneau et Marc Routhier qui ont prêté les motoneiges supplémentaires. Nous tenons aussi à souligner la participation de Monsieur Jean Asselin qui a courageusement entrepris la recherche d'un tracé de piste qui pourrait emprunter les rives du fleuve et ainsi nous faire profiter d'un des plus beaux points de vue de l'Ile. MERCI DONC A TOUS CES BÉNÉVOLES.

N.B.: A cause de la hauteur de la neige nous vous demandons une attention spéciale afin de ne pas abîmer les branches des pommiers lors de la traversée du verger de la ferme Plante.

- Salle de jeu:

Suite à des demandes formulées par certains citoyens de Sainte-Pétronille, la salle de jeu sera ouverte les samedis et dimanches soirs aux heures d'ouverture de la patinoire. Si la fréquentation s'avérait insuffisante, cette pratique pourrait être remise en question la saison prochaine. Pour tout commentaire à ce sujet vous pouvez communiquer avec Monsieur Claude Routhier au 828-2564.

- Comité des Sports:

Les loisirs sportifs, ça ne fonctionne pas tout seul! Aussi, le comité des loisirs est à la recherche de personnes pouvant consacrer de leur temps à l'organisation de différentes activités telles que ski de fond, hockey, balle-molle etc. Les volontaires peuvent communiquer avec Monsieur Claude Bussières au 828-9527. N'ayez pas peur ça ne "magane" pas trop, regardez Claude, ça fait des années qu'il s'en occupe!
Merci à l'avance.

Le Comité des Loisirs

LOISIRS

- Patinoire et anneau de glace:

L'horaire de la saison pour la patinoire:

Dimanche	:	13:00 à 14:30	:	novices
		14:30 à 16:30	:	patinage
		18:30 à 22:00	:	libre (i.e. hockey non organisé, patinage etc.)
Lundi	:	18:30 à 20:00	:	libre
		20:00 à 22:00	:	hockey adultes
Mardi	:	18:30 à 19:30	:	patinage
		19:30 à 22:00	:	hockey Bantam
Mercredi	:	18:30 à 20:00	:	novices
		20:00 à 22:00	:	hockey adultes
Jeudi	:	18:30 à 20:00	:	libre
		20:00 à 22:00	:	hockey filles
Vendredi	:	18:30 à 20:00	:	patinage
		20:00 à 22:00	:	hockey adultes
Samedi	:	13:00 à 15:00	:	Pee Wee
		15:00 à 16:30	:	libre
		18:30 à 20:00	:	patinage
		20:00 à 22:00	:	libre

L'anneau de glace est toujours disponible en tout temps pour le patinage seulement.

Le comité des loisirs tient à remercier ceux qui ont apporté une aide précieuse à Monsieur Jean Petit pour les premiers arrosages de la saison: Messieurs Michel Dionne, Gaëtan Pilote, Jean Fiset et André Simard.

- Sécurité:

Suite à une demande de Monsieur Gilles Emond, il sera désormais interdit à toutes personnes (jeunes et moins jeunes) de rester sur la patinoire ou l'anneau de glace lorsqu'à la suite d'une chute de neige très abondante, l'équipement de déneigement sera sur place. A ce sujet, la collaboration des parents est essentielle afin d'éviter tout incident regrettable.



21, chemin de l'Eglise

Sainte-Pétronille, Î.O.

"En 1870, les braves et courageux habitants du village de Beaulieu, Isle d'Orléans, ayant obtenu de Monseigneur Charles François Baillargeon, Archevêque de Québec, la permission de construire une église dans leur magnifique village, se mirent vigoureusement à l'oeuvre, quoique pauvres et en très petit nombre; car ils ne comptaient parmi eux que 45 familles résidentes." C'est en ces termes que le Révérend B. Claude Guy, prêtre vicaire à Saint-Pierre, I.O., et premier desservant de l'église de Sainte-Pétronille, I.O., nous informe sur les commencements de la succursale de Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Le terrain fut donné gratuitement par Messieurs François Gourdeau, surintendant des pilotes, Isaac Gourdeau, ancien pilote, Prudent Blais, cultivateur, Alexis Ferland, cultivateur et Hill Noël Bowen, notaire public à Québec.

L'entrepreneur de l'édifice fut M. Ant. Pampalon, maître maçon à Lévis, d'après le plan de M. Peachy, architecte de l'Archevêché. Les travaux commencèrent le 18 mai 1871. M. Ed. Côté, menuisier de Québec a fait toute la boiserie et la charpente de l'église et de la sacristie.

Les travaux furent exécutés sous la surveillance et le contrôle des trois syndics suivants: Messieurs Prudent Blais et Alexis Ferland, cultivateurs et Pierre Gourdeau, pilote.

La bénédiction solennelle de la première pierre se fit le 16 juillet 1871. Le même jour, la première messe fut chantée par le Révérend M. Joseph Girard, vicaire de Saint-Pierre, I.O.

La première messe de minuit fut chantée le 25 décembre 1871 par le Révérend M. Pascal Joseph Verbist, prêtre belge. C'est ce dernier qui fut nommé le 1er juillet 1872, premier curé de la desserte de cette partie de la paroisse de Saint-Pierre, I.O., connue sous le nom de Sainte-Pétronille de Beaulieu.

En tant que curé, M. Verbist percevait la part des dîmes et oblations d'usage, et de plus un supplément consistant en la dîme de pommes de terre ou patates des cultivateurs, puis en une contribution de deux piastres par année de chaque famille ne vivant pas du produit de la terre.

Le clocher de l'église fut terminé en juin 1873. Les "chassis-doubles", oeuvre de M. Louis Noël, sont installés en novembre 1874. Le parachèvement des travaux d'intérieur de cette église eurent lieu durant l'hiver 1888-1889.

